

Appel du ministère aux acteurs de la filière pour le respect du quota national

© 30/01/2003 |  Terre-net Média

Le déroulement de la campagne laitière 2002/2003 est très différent de celui des six campagnes précédentes et le non-respect de la quantité globale garantie par la France est à craindre précise le ministère de l'agriculture dans un communiqué.

«Malgré les avertissements renouvelés sur le risque de fort dépassement, la collecte n'a pas baissé à ce jour», indique le ministère.

La collecte corrigée de la matière grasse de la campagne 2002/2003 est actuellement supérieure de 310 000 tonnes à celle de la même période de la campagne précédente.

Pour respecter le quota national, la collecte doit impérativement baisser de 5 % sur la période janvier – mars 2003, souligne le ministère.

La gestion de fin de campagne sera plus restrictive que celle des campagnes précédentes conclut le ministère. Les producteurs dont la référence individuelle est inférieure ou égale à 100 000 litres pourront bénéficier d'un remboursement qui ne pourra excéder 5 500 litres.

Les producteurs dont la référence individuelle est supérieure à 100 000 litres ne pourront bénéficier d'aucun remboursement.

